

CHAMPAGNE-ARDENNES

l'égalité en action



Féminisme

Communiste

sur le site du PCF
www.pcf.fr/femmes

commission
Droits des femmes/féminisme

Le 21 mars, les électeurs ont clairement sanctionné Sarkozy et l'UMP. Ils ont souhaité sanctionner ceux qui mènent dans notre pays une politique de casse sociale insoutenable, appauvrissant les populations tout en laissant intacts les privilèges exorbitants dont bénéficient les plus riches. La Champagne-Ardenne était la première région au tableau de chasse de l'UMP. Les communistes ont démontré que le rassemblement est possible dès lors qu'il se fait sur la base d'un véritable programme de gauche, avec une visibilité de l'apport communiste dans le projet.

Les femmes sont frappées de plein fouet par la crise, touchées très fortement par la pauvreté. Leurs difficultés s'accumulent (précarité d'emploi, fermetures des centres IVG, non remboursement de moyens contraceptifs...), lors de ces élections régionales, 58 % des femmes se sont abstenues.

Dans la mandature qui s'ouvre, les communistes vont mettre en œuvre de moyens pour l'égalité et la conquête de nouveaux droits pour les femmes. En Champagne Ardenne, nous

ne partons pas de rien. En 2005, la majorité de gauche a décidé de s'engager en devenant la première collectivité champardennaise signataire de la *Charte européenne pour l'Égalité entre les femmes et les hommes* dans la vie locale. Cela a débouché sur la mise en place d'une délégation à l'Égalité.

Dans mon activité d'élue, et en tant que **conseillère régionale déléguée à l'Égalité entre les femmes et les hommes**, je porte le passage de l'égalité de droit à l'égalité de fait entre les femmes et les hommes comme une exigence transversale de toutes les politiques du Conseil régional. Elle s'est notamment traduite par la tenue des *Journées pour l'égalité entre les femmes et les hommes* et la remise du prix régional pour l'égalité. Nous les avons construites avec les salariées et leurs organisations syndicales, les précaires, les associations de droits des femmes. L'objectif est à la fois d'ouvrir un lieu d'échanges d'expériences, de mutualisation des actions, un lieu de mise en commun, de réflexion collective, qui soit également source de propositions pour des politiques régionales d'égalité.

Dans mon activité d'élue, et en tant que **conseillère régionale déléguée à l'Égalité entre les femmes et les hommes**, je porte le passage de l'égalité de droit à l'égalité de fait entre les femmes et les hommes comme une exigence transversale de toutes les politiques du Conseil régional. Elle s'est notamment traduite par la tenue des *Journées pour l'égalité entre les femmes et les hommes* et la remise du prix régional pour l'égalité. Nous les avons construites avec les salariées et leurs organisations syndicales, les précaires, les associations de droits des femmes. L'objectif est à la fois d'ouvrir un lieu d'échanges d'expériences, de mutualisation des actions, un lieu de mise en commun, de réflexion collective, qui soit également source de propositions pour des politiques régionales d'égalité.

Le succès de ces pratiques montre qu'il est possible de faire de la question de l'égalité un enjeu populaire et de faire bouger les lignes.

Pour aller plus loin dans ce sens, nous sommes déterminés à **créer un Observatoire régional pour l'égalité femme/homme**. Cette instance régionale participe à créer une dynamique de propositions de changement, à éliminer les stéréotypes, à faire évoluer les mentalités, à innover dans les pratiques quotidiennes... à irriguer une culture d'égalité dans notre région.

Nous n'avons pas eu les mêmes stratégies dans chacune des régions, mais les valeurs que nous portons sont le ciment de notre unité et au cœur de notre bataille pour l'égalité réelle.

Karine Jarry

conseillère régionale de Champagne-Ardenne
déléguée à l'Égalité entre les femmes et les hommes

MARS 2010

Activité de la commission nationale

Appel contre la réforme des collectivités territoriales **Page 2**

Tribune: le 8 mars et la "persévérance" communiste **Page 3**

Congrès du PGE et Assemblée des femmes
Communiqué: rapport de la HALDE **Page 4**

Élections régionales

Des conseillères régionales PCF pour l'égalité **Page 5**

Activité unitaire

Action pour le maintien des centres IVG
12/13 juin: *Marche mondiale* des femmes **Page 6**

Agenda **Page 7**



APPEL A SIGNATURE non à la réforme des collectivités territoriales pour le respect de la parité

Féministes : militantes politiques, associatives, syndicalistes, élues, nous sommes inquiètes des atteintes grandissantes contre les droits des femmes.

Ainsi, de réformes gouvernementales en réformes gouvernementales, précarité, chômage, et pauvreté se conjuguent de plus en plus au féminin. Le système de santé et de protection sociale vole en éclat, entraînant de nombreuses fermetures d'établissements hospitaliers publics, de maternités, de centres IVG, sans compter toutes les menaces contre les services publics en général ayant des conséquences lourdes sur la vie des femmes.

À cela s'ajoute un déni démocratique : la réforme des collectivités territoriales qui remet en cause les fondements mêmes de la République.

Pour parfaire le tout, la proposition du mode de scrutin des conseillers territoriaux, contraire à la constitution sur bien des aspects, est une véritable provocation contre l'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités électives, condition indispensable à l'exercice de la démocratie.

Une grande démocratie comme la France va-t-elle continuer à se distinguer en renonçant aux moyens à mettre en œuvre pour l'application d'une réelle parité après avoir mis des décennies à accorder le droit de vote aux femmes ?

En effet, ces conseillers seraient élus au scrutin majoritaire à un tour pour 80% d'entre eux et par une représentation proportionnelle tronquée pour les 20% restants. Ce serait un coup terrible contre le pluralisme politique et une régression sans précédent de la parité entre les femmes et les hommes remettant en cause l'article 1 de la constitution française qui stipule : « La loi favorise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives, ainsi qu'aux responsabilités professionnelles et sociales ». Ce projet, s'il devait aboutir, aurait pour conséquence d'**exclure les femmes des responsabilités départementales et régionales** et remettrait en question la parité des exécutifs régionaux pourtant garantie par la loi de janvier 2007.

Nous refusons qu'il n'y ait que **19,3 % de femmes** pour **80,7 % d'hommes** parmi les conseillers territoriaux en 2014, selon des projections réalisées par l'observatoire de la parité entre les hommes et les femmes.

Avec de nombreuses militantes pour le droit à l'égalité des femmes et des hommes, nous nous sommes rassemblées le 12 novembre dernier à La Courneuve en tenant un atelier intitulé *L'égalité, ce n'est pas sorcier*. Nous nous sommes élevées contre les dangers d'une telle loi qui a pour objectif de casser les lieux institutionnels et démocratiques dont le pays a besoin, et nous avons fait circuler un appel en ce sens dans les réseaux féministes.

Aujourd'hui, il faut amplifier cette mobilisation, car pour nous toutes, la parité politique est un droit chèrement acquis et non encore abouti que nous ne laisserons pas ainsi dépecé.

Ensemble, nous avons obtenu le vote d'une loi contre les violences faites aux femmes.

Ensemble, rejetons la réforme des collectivités territoriales, refusons le nouveau mode de scrutin pour les futures régionales.

Ensemble, faisons front pour empêcher une telle régression.

Premières signataires :

Marie-George Buffet, députée, secrétaire nationale du PCF ; Laurence Cohen, conseillère régionale IDF, responsable nationale *Droits des femmes/féminisme* ; Nicole Borvo, sénatrice ; Brigitte Gonthier-Maurin, sénatrice ; Brigitte Dionnet, responsable nationale *Parité* du PCF ; Collette Mò, commission *Droits des femmes/féminisme* ; Christine Mendelsohn, responsable du Parti de la gauche européenne ; plusieurs responsables nationaux du PCF, conseillers et conseillères régionaux : Véronique Sandoval, Lilyane Annequin-Viard, Amandime Carrazoni, Isabelle de Almeida, Cécile Dumas, Martine Gayraud, Karine Jarry, Danielle Lebail, Béatrice Lejarre, Jérôme Marcuccini, Annie Mazet, Martine Perez, Francine Valeyre, Patrice Voir, Elisabeth Ackermann, Christiane Martin, Claudette Brayse ; Monique Dental, *Rupture* ; Martine Noël, CADAC ; Nicole Savy, LDH...

LE 8 MARS

et la « persévérance » communiste

L'ostracisme de la presse n'a pas permis à cette tribune revenant sur l'historique du 8 mars de paraître

Le 8 mars est un jour de manifestation où les femmes et leurs combats sont enfin visibles.

En 1910 à Copenhague, lors d'une réunion des femmes socialistes, Clara Zetkin propose une journée internationale des femmes. Son objectif est double : faire prendre en compte les intérêts des femmes par les partis socialistes membres de la deuxième internationale et occuper sur un terrain de classe, la lutte pour le droit de vote jusqu'alors menée par des féministes dites « bourgeoises ».

Depuis, 100 ans se sont écoulés et le 8 mars a jalonné l'histoire des femmes et des communistes, avec ses ombres et ses lumières, grâce notamment à l'opiniâtreté des femmes communistes et du PCF au cours du siècle écoulé, mettant ainsi sur le devant de la scène l'égalité des droits. Exigences différentes selon les époques et la politique globale de leur parti, influant ainsi le cours de celle d'« organisations de masse » dans lesquelles militaient les femmes communistes, notamment l'UFF. De l'épisode douloureux sur le contrôle des naissances à celui plus glorieux de la lutte pour la Paix ou contre les guerres coloniales en passant par plus proche de nous l'action pour la parité, l'égalité professionnelle ou les violences, notre histoire a été mouvementée.

Nous bénéficions de riches travaux scientifiques sur l'histoire de cette journée – notamment ceux de Liliane Kandel et Françoise Picq – nous permettant une analyse lucide.

Mais nous voudrions attirer l'attention sur la portée politique de la persévérance de l'émancipation des femmes ou au contraire de les combattre. N'oublions pas par exemple qu'en 1925 le PCF a été capable de présenter des femmes alors qu'elles n'avaient pas le droit de vote... Ou encore la part et le rôle des communistes dans la création et dans l'existence même du rassemblement unitaire des féministes opéré au sein du CNDF depuis 1995. Et plus près de nous, le rôle des communistes – et de la première d'entre eux – dans la loi contre les violences faites aux femmes.

Il s'agit d'un véritable apport à la marche en avant de notre société conduit par le double engagement qui est le nôtre : contre le capitalisme et contre le patriarcat, la lutte de classes et la lutte contre les discriminations sexistes. Dire cela n'est pas nier la persistance dans nos propres rangs de résistances, d'idées donnant la primauté à certains combats ou voulant hiérarchiser les luttes, le combat féministe redevenant un supplément d'âme alors qu'il est au cœur de toute transformation sociale.

Les reculs actuels sur la parité dans nos directions départementales sont ainsi liés à un certain nombre d'a priori idéologiques qui – même de façon inconsciente – rendent « extraordinaire » la

place des femmes dans une responsabilité politique avec une norme de l'exercice profondément masculin. On entend – et lit – désormais dans les médias que le « nouveau féminisme » devrait considérer l'égalité comme acquise pour n'agir à la marge que sur les discriminations visibles et minoritaires. Pourtant, la réalité de la domination patriarcale n'a pas disparu et ne se niche pas seulement dans sa pire des démonstrations, celle des violences contre les femmes. Elle se niche aussi dans le quotidien des femmes comme entité « sociale » et dont les pressions pour aménager le « féminisme » en le rendant politiquement « correct » font partie.

Or, on ne peut vouloir changer la société sans subvertir la domination masculine, pour faire avancer l'égalité dans la réalité. C'est pourquoi l'idée que le combat féministe ne pourrait se mener que « en dehors du PCF » doit être combattue, car réductrice du combat révolutionnaire que nous menons. Il ne peut en effet y avoir d'un côté l'engagement des communistes pour les services publics et de l'autre la dégradation des conditions de vie des femmes, l'action politique à l'entreprise et de l'autre celle pour l'égalité professionnelle !

Nous avons besoin d'une bataille transversale où tous les domaines de l'activité communiste intègrent la dimension sexuée sans qu'une intervention spécifique soit nécessaire. Ce qui ne doit priver personne de l'expertise féministe des femmes communistes pour avoir une analyse sur le féminisme ou la situation des femmes. D'ailleurs, de nombreuses associations féministes la considèrent comme précieuse.

Dans une période politique difficile où la crise approfondit les inégalités, les injustices, où le combat de classe est exacerbé, mais où il y a recul idéologique, le combat des féministes/communistes est indispensable pour un parti qui veut dépasser le capitalisme et libérer la société de toutes les dominations. Rien ne sera possible sans une prise de conscience de ces enjeux-là, et sans leur insertion dans le combat général de tous les communistes, non pour en fondre les caractéristiques, mais pour le mener comme tel et lui rendre ainsi la visibilité qu'il est en droit d'attendre.

En 1920 à Tours, des féministes comme Hélène Brion, institutrice en Mayenne, participait à la création du Parti communiste en se déclarant « féministes pour le communisme ». En cette année d'anniversaires – 100 ans de 8 mars, 90 ans de PCF – voici venu le temps d'être « communistes pour le féminisme » !

Laurence Cohen et **Brigitte Dionnet**
membres de l'exécutif national du PCF
en charge respectivement du Féminisme et de la Parité



Congrès du parti de la Gauche européenne et Assemblée des femmes

Les 3,4,5 décembre 2010, se tiendra à Paris le congrès de la Gauche européenne. Il sera précédé de l'Assemblée des femmes européennes (El-Fem).

Cet évènement nous conduira, nous, militantes féministes et politiques, à accueillir de nombreuses femmes européennes afin de poursuivre le travail de convergence des luttes à l'échelle de l'Europe.

Nous pourrions également décider à cette occasion d'organiser une initiative, rencontre, débat, manifestation publique ou autre, toutes vos idées seront les bienvenues et il n'est pas trop tôt pour y réfléchir ensemble.

COMMUNIQUÉ rapport de la HALDE

Le rapport de la *Haute autorité de lutte contre les discriminations* confirme que les ségrégations à l'égard des femmes enceintes au travail ne font que s'aggraver.

Des employeurs passent outre le respect de la santé des femmes et des futurs enfants au nom de la rentabilité.

De nombreuses études révèlent également qu'au-delà du non respect des conditions de travail aménagées, toutes les femmes salariées qui ont eu une ou des maternités sont pénalisées dans la promotion de leur carrière et dans l'évolution de leur salaire. Cela se vérifie lors de l'attribution des pensions retraites. Pourtant, le code du travail précise nombre de mesures afin de soulager la pénibilité du travail et protéger les femmes enceintes.

Ces femmes sont aujourd'hui confrontées à des entreprises hors la loi qu'il faut fermement condamner.

Nous exigeons, avec les organisations de salariés, que la CPAM soit en mesure, dès la déclaration de grossesse, d'informer les femmes enceintes sur leurs droits et que la loi du 23 février 2006 sur l'égalité homme/femme soit intégralement appliquée sous peine de sanction financière auprès de l'employeur.

PCF : Fait à Paris le 5 Mars 2010

PARITÉ ET ÉGALITÉ s'imposent dans les régions

Deux régions sur vingt six seront dirigées par une femme, la Franche-Comté et le Poitou-Charente. Des chiffres qui traduisent toujours les mêmes ressorts, dès que les responsabilités grimpent dans la hiérarchie s'instaure alors le plafond de verre pour les femmes.

Cependant, grâce au mode de scrutin de ces élections régionales, le 21 mars, 902 femmes sur un total de 1880 ont été élues conseillères régionales, soit 48 % pour 47,9 % aux élections de 2004. Le Limousin et Midi-Pyrénées présentent les meilleurs pourcentages de femmes avec près de 51 % de candidates pour 42 % en Bourgogne et Champagne-Ardenne.

Pour la première fois depuis la loi du 31 janvier 2007, l'application de la parité dans les exécutifs régionaux est obligatoire.

Pour ce qui nous concerne, à l'issue de ce scrutin, le PCF compte 43 conseillères régionales, dans 17 régions. Selon nos informations actuelles, Gaëlle Abily pour la Bretagne, Karine Jarry pour la Champagne-Ardenne, Cécile Cukierman pour Rhône-Alpes sont chargées de la question *Égalité femme/homme* au sein de ces exécutifs.

Nous compléterons ces éléments dès que nous serons en possession de toutes les informations.

Élisabeth Ackermann

AVORTEMENT

agir pour le maintien de ce droit

Le 8 mars 2010, Roselyne Bachelot, face à la mobilisation contre la restructuration des hôpitaux publics ayant pour conséquence la fermeture de nombreux centres IVG et maternités, annonçait la revalorisation de l'acte IVG à 50% de son coût réel.

Le 18 mars 2010 à l'appel de la CADAC, du Planning familial, de l'ANCIC et des syndicats des personnels, nous avons manifesté, très nombreux et nombreuses, devant le siège de l'AP-HP (Assistance publique des hôpitaux de Paris) pour exiger le maintien des maternités et des centres IVG.

Une délégation a été reçue et écoutée, mais sans aucune réponse et engagement de la part de cette direction des hôpitaux publics, sinon, que de se réfugier derrière la politique de santé du gouvernement. Nous ne pouvons pas tolérer qu'au nom de la réorganisation des politiques de santé, celle-ci conduise à des catastrophes pour la santé des femmes et que réapparaisse le drame de l'avortement clandestin. Face à de telles volontés politiques notre mobilisation doit grandir, se renforcer pour, comme à l'image du collectif de Lyon, gagner le maintien des centres IVG.

12 ET 13 JUIN 2010

3ème Marche mondiale des femmes

3ème Marche mondiale, une étape importante dans les luttes des femmes du monde entier. Un événement local, national, continental et mondial où des milliers de voix des femmes osent ensemble, à l'échelle de la planète exprimer colère et espoir face aux inégalités, aux injustices. Dans ce monde où l'écart se creuse entre les pauvres et les riches, dans ce monde de plus en plus inhumain, ensemble, à des milliers de voix, de nouveau, en juin 2010, elles exigeront justice, égalité et liberté.

Dans la poursuite de ces engagements, pour créer les conditions du rassemblement afin d'avancer vers l'égalité femme/homme à l'échelle nationale, européenne et mondiale, le Parti communiste est totalement impliqué dans la préparation de cette 3ème Marche mondiale.

Le 8 mars 2010 a été le lancement de cette marche mondiale dans plusieurs villes de notre pays et dans 52 pays du monde où les femmes ont manifesté.

Nous sommes donc dans la deuxième phase de la marche mondiale 2010. Il s'agit aujourd'hui de la préparer et de se mobiliser pour les 12 et 13 juin où des initiatives vont se dérouler durant deux jours.

12 juin, 16 h, manifestation nationale à Paris

Départ place de la République, arrivée place Stalingrad où nous stationnerons pour une fête avec interventions et chansons. Un banquet féministe sera organisé par les associations féministes du 19ème arrondissement (les camarades de la section du 19ème peuvent se rapprocher des associations féministes de cet arrondissement). La présence de stands est en cours de négociation.

La manifestation sera organisée à partir de quatre grands thèmes représentés par quatre couleurs différentes : *violences* ; *paix et démilitarisation* ; *biens communs/biens publics* ; *pauvreté économique*.

L'assemblée du 27 mars a décidé qu'il n'y aurait pas de carré de tête et que les personnalités se retrouve-

raient dans leur propre cortège – seules les organisatrices de la marche tiendront la banderole de tête où seront associés des groupes de chanteuses.

Les 12 et 13 juin, Forum national Femmes en marche, femmes en lutte

Ce forum aura lieu à la salle des fêtes de Montreuil sur les deux jours. Il est préparé en collaboration avec la Maison des femmes de Montreuil et les associations de la ville. L'ouverture de ce Forum aura lieu le 12 juin vers 10/11 heures du matin jusqu'à 15 heures, où seront abordés les deux premiers thèmes de la Marche : *violences, paix et démilitarisation*.

Le 13 juin, le forum reprendra dans la matinée et abordera les deux autres thèmes : *biens communs/biens publics et pauvreté économique*. L'idée est d'aborder ces thématiques par des séquences théâtrales et visuelles

Dès maintenant, nous pouvons nous procurer le Tee shirt (très sympa, 10 euros) de la marche mondiale, pin's, auto-collants sont disponibles auprès des collectifs locaux ou auprès de marchefem@rezisti.org. Dernier point : il y a besoin de solidarité en matière d'hébergement, donc n'hésitez pas à faire connaître vos possibilités auprès d'Élisabeth Ackermann eackermann@pcf.fr

La Marche poursuivra sa route en Europe le 30 juin à Istanbul. Elle finira sa course au sud Kivu dans la République démocratique du Congo (7 déléguées françaises sont attendues dans cette dernière étape).

Ces destinations, notamment pour Istanbul, sont très onéreuses (nous devons donc réfléchir à des initiatives de financement si nous souhaitons la présence des communistes dans cette marche.

La marche européenne, par ailleurs, précèdera d'une journée l'ouverture du Forum social européen, (élément qui a pesé dans la décision des organisatrices européennes)

Élisabeth Ackermann

16 avril

Réunion du Conseil national

1er mai

Vente du muguet/espoir - manifestation

12-13 juin

3ème *Marche mondiale* des femmes
manifestation nationale et forum à Paris

17-18-19 juin

Tenue du congrès d'étape du PCF

Tee-shirts *Égalité*

Il y en a encore.

N'en pas doutons pas, de nombreux rassemblements sont appelés à se dérouler pour riposter à la politique du gouvernement.

Porter le tee-shirt *Égalité* peut être un bon moyen de rendre visible le combat pour l'égalité des femmes et des hommes au sein du mouvement social.

Vous pouvez passer vos commandes auprès d'Élisabeth Ackermann
au 01 40 40 12 27 ou eackermann@pcf.fr

BON DE COMMANDE tee-shirts *Égalité*

Fédération : _____
nom et adresse

Camarade qui passe commande : _____
nom et prénom, téléphone

nombre

_____ tee-shirts - taille small à 10 euros = _____

_____ tee-shirts - taille large à 10 euros = _____

Total commande : _____

ci-joint : règlement _____